

PARTENAIRES FINANCIERS DU PROJET DE MISE EN ÉCOTOURISME DE LA ROUTE BLEUE® DU SEL ET DES PÊCHEURS À TRAVERS L'ITINÉRAIRE DOUCE MER / CANAL ET TERRE, PAR LA STRUCTURATION DES PÔLES TOURISTIQUES DE LA DESTINATION GRISSAN / GRAND NARBONNE / PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA NARBONNAISE EN MÉDITERRANÉE PAYS CATHARE.

ACTION : COURSE GOURMANDE DE LA ROUTE BLEUE® DU SEL ET DES PÊCHEURS



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL / EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS



PARTENAIRES ASSOCIÉS



DANS LE CADRE DU LABEL EUROPÉEN ODYSSEA « DESTINATIONS BLEUES D'EXCELLENCE »
« LES ROUTES BLEUES® ODYSSEA® DU PATRIMOINE »



LA ROUTE BLEUE® DU SEL ET DES PÊCHEURS

Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée – Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne – Gruissan – La Palme

Relevé de décisions de la 1^{ère} réunion du Groupe de Travail Course Gourmande entre les salins de La Palme et de Gruissan

Vendredi 23 mars 2018 – Mairie de La Palme



LA ROUTE BLEUE® DU SEL ET DES PÊCHEURS®

Relevé de décisions de la 1^{ère} commission du Groupe de Travail Course Gourmande

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Voir les fiches de présence ci-après.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Le Groupe de Travail « GT Course Gourmande » entre les salins de La Palme et de Gruissan valide les informations suivantes :

- La course de la Route Bleue® du Sel et des Pêcheurs change de concept en devenant une **course gourmande** autour de la valorisation des produits du terroir locaux et de ses acteurs, autour de 3 axes forts :
 - Le sel
 - Les produits de la pêche et de la conchyliculture
 - Les produits du terroir marqués Pays Cathare / Sud de France : les vins, olives, miel, jus de fruits...
- La course gourmande s'engage dans l'éthique « Green » en cohérence avec le label « Parc naturel régional » et des engagements Odyssea Protect en termes de respect de l'environnement, tant par les messages, la communication, le balisage de la course et le respect des zones sensibles, que par son nettoyage après la manifestations.
- La course gourmande renforcera son côté culturel et multigénérationnel par une mise en avant des artistes des communes partenaires, avant, pendant et après la course.
- La course gourmande se déroulera le dimanche 23 septembre matin lors de la fête de la gastronomie qui devient « Goût de France », les communes proposeront des activités dans l'objet le 21, 22 et 23 septembre 2018 (<https://www.economie.gouv.fr/fete-gastronomie/accueil>).
- Le trajet de la course gourmande se fera du salin de La Palme au salin de Gruissan.
- Il est décidé que l'organisation de la course sera réalisée par : **Gruissan Sports Évènements**
- A la différence de l'année 2017 (Run & Bike), la course ne se fera qu'à pied.
- Il est validé deux parcours, avec deux départs et une arrivée.
 - Le premier au départ du salin de La Palme pour un parcours d'environ 20 km.
 - Un second au départ de la Maison éclusière de l'île de Sainte-Lucie pour un parcours d'environ 10 km.
 - Afin de montrer que cette course « bleue » se fait par la mer, le canal de la Robine, et par la terre, il est décidé de faire arriver les deux courses au même endroit. Le lieu choisi est le port de Barberousse de Gruissan.
- Le tracé de parcours ne sera pas le même que celui de l'édition 2017. Ce dernier sera défini, tout comme les points de dégustation et le lieu du second départ, par le Groupe de Travail « Tracé de la course ». Ce dernier se réunira durant la première quinzaine du mois d'avril. Gruissan Sports Évènements proposera le tracé du 21 km et des derniers 10 km avec le départ de Port-la-Nouvelle (Sainte-Lucie)
 - Un Doodle (agenda partagé) sera envoyé aux personnes concernées semaine 14 (Gruissan Sports Évènements, OTC du Grand Narbonne, OT et ville de Gruissan, commune de La Palme, PNR...)
 - Ce groupe effectuera le parcours du 21 km et définira le tracé, les points de départ, les points de dégustation et de ravitaillement, ainsi que le lieu d'arrivée.
 - Ce Groupe de Travail réunira dans un second temps les salins de Gruissan et de La Palme, la Prud'homie de Gruissan, la Chambre d'Agriculture de l'Aude pour les marqués Pays Cathare, les vignerons des communes partenaires... pour organiser les points de dégustation des produits du terroir.
- Pour ce qui est du parcours en mer, il est décidé que le club de l'Aviron Nouvellois, comme en 2017, s'occupera du tracé. Le départ se fera du port de Port-La Nouvelle pour une arrivée au Port Barberousse de Gruissan. Le club de l'Aviron Nouvellois fera aussi un repérage par le canal du midi et le canal Sainte-Lucie pour voir s'il est possible de faire un tracé par ces deux canaux.

- Si la course gourmande sera le point fort de ce week-end, il est décidé de mettre en avant l'ensemble des communes traversées par la course sur le week-end des 21, 22 et 23 septembre par des animations dans les restaurants, les caveaux, aux salins de Gruissan et de La Palme, à la criée de Port-La Nouvelle, à la Prud'homie de Gruissan, à Sigean, Port la Nouvelle...
- Dans cet objectif, une mise en tourisme coordonnée par l'OTC Grand Narbonne Tourisme sera réalisée :
 - Recensement des producteurs locaux autour des produits marqués Pays Cathare et Sud de France.
 - Recensement des évènements et manifestations.
 - Recensement des offres et produits touristiques.
 - Création de produits touristiques.
 - Activités pour les accompagnants des coureurs.
 - Partenariats produits avec les hébergeurs, restaurateurs...
 - Animations pour les enfants.
 - Plan marketing de promotion, distribution et de vente
- Il est signalé et approuvé qu'une demande de labellisation de la course auprès du label « Vignobles et Découvertes » et « Fête de la gastronomie » seront effectuées.
- Un Groupe de Travail « **Mise en tourisme des villes partenaires et communication de la course** » est créé. Il est décidé que ce Groupe de Travail sera placé sous la coordination de l'Office du Tourisme Communautaire « Grand Narbonne Tourisme ».
 - Un Doodle sera envoyé par l'OTC Grand Narbonne Tourisme, en lien avec Philippe CALAMEL, aux personnes concernées (Office de Tourisme de Gruissan, salins de Gruissan et de La Palme, Prud'homie de Gruissan, Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Narbonne, Lézignan-Corbières et Port La-Nouvelle, Chambre d'agriculture, ADT de l'Aude, Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, Parlement de la mer...) pour organiser la première réunion du GT « Mise en tourisme des villes partenaires et communication de la course ». Cette réunion se tiendra mi-avril.
 - Le nom de la course n'ayant pas été décidé, la commission « Mise en tourisme des villes partenaires et communication de la course » devra en proposer un. Ce dernier sera validé lors du prochain Comité de Pilotage de la Route Bleue® du Sel et des Pêcheurs.
 - Un partenariat presse/média (print et numérique) sera mis en place.
 - Un programme d'évènements et de manifestations sera mis en place.
 - Un teaser sera tourné courant du mois de mai pour valoriser la course et faciliter les réservations.
 - La faisabilité d'un éductour sera étudié avec l'OT de Gruissan, Grand Narbonne Tourisme, l'ADT, le CRT.
- Une dernier GT est créé : « **Les artistes des communes partenaires** » pour enrichir l'offre de produits culturels, il est décidé de travailler avec les artistes des communes partenaires sous forme d'exposition, de land-art...
 - Un Doodle sera envoyé aux personnes concernées semaine 14.
- Il est noté que le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, comme pour l'édition 2017, sera le garant et le relais auprès des institutions (VNF, département, Région, État), dans l'enjeu de la « Protection et valorisation de l'environnement » et par l'organisation de manifestations exemplaires durant le week-end.
- Les dossiers d'autorisation seront montés de façon collégiale sous la responsabilité de Gruissan Sports Évènements avec l'OTC Grand Narbonne Tourisme, la Ville de Gruissan et son office de tourisme, la commune de La Palme et le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.
- Il est demandé à Gruissan Sports Évènements d'établir un budget prévisionnel.



Le Groupe de Travail Course Gourmande entre les salins de La Palme et de Gruissan sera présidé par Philippe CALAMEL, Élu référent, Adjoint au Maire de La Palme et Vice-Président du Parc Naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

Fin

1^{ère} réunion du Groupe de Travail
Course Gourmande entre les salins de La Palme et de Gruissan



PRENOM	NOM	STRUCTURE	MAIL	SIGNATURE
Michel	DINZ	PMR de la Palmaraise	m.dinz@palmaraise.fr	
Bernard	de lae	// //	B.de lae@palmaraise.fr	
Florence	OLLIER	CAU et Département SMP	Florence.ollier@caude charente-maritime.fr	
Gérard	ROMIÉRO	Association Maison de la Palme	gerard.romiero@caude charente-maritime.fr	
Alain	RESPIN	Association Maison de la Palme	alain.respin@caude charente-maritime.fr	
Sandra	CARON	CCI Ande	sandra.caron@caude charente-maritime.fr	
Pauline	CAHANE	Mairie de la Palme	cahane.pauline@caude charente-maritime.fr	
Athline	MANOVIOTTE	Mairie de la Palme S. de Gruissan	athline.manoviotte@caude charente-maritime.fr	
Sylvie	FERRASSE	Mairie de Gruissan Organisation de Gruissan	sylvie.ferrasse@caude charente-maritime.fr	

PRENOM	NOM	STRUCTURE	MAIL	SIGNATURE
Jean Michel	CAUS	Ville de Gruissan	jeanmichel.caus@ville-gruissan.fr	
Babeth	CAUPEL	Mairie de Gruissan	babeth.caupele@ville-gruissan.fr	
Jean Vincent	LEBON	Mairie de Gruissan	jeanvincent.lebon@ville-gruissan.fr	
Sylvie	CAUPEL	CAUPEL	sylvie.caupele@ville-gruissan.fr	
Chantal	OLIVIER	OLIVIER	chantal.olivier@ville-gruissan.fr	